

Face au défi climatique, une politique industrielle ambitieuse

Le monde est entré dans une crise climatique qui le met en péril et la lutte contre le changement climatique est désormais l'une des priorités de l'agenda politique international. Le défi climatique nous montre clairement le chemin à prendre : **un changement profond de nos modes de production et de consommation pour bâtir une économie sobre en carbone.**

Nous portons tous la responsabilité de ce changement et **notre Mouvement doit être à l'offensive dans une triple dimension économique, écologique et sociale.** Il doit mettre en avant les vertus de ce changement, non seulement pour l'environnement, mais aussi pour l'innovation, l'emploi et la compétitivité.

► **Notre Mouvement doit faire des propositions en faveur véritable politique industrielle ambitieuse assortie d'une stratégie de financement à long terme et d'un solide volet social pour anticiper et accompagner les changements nécessaires.**

Le Paquet Energie-Climat de l'Union européenne n'a pas été conçu au départ pour la relance, il doit l'être désormais et nous devons montrer que la mise en œuvre rapide de certaines de ses dispositions participerait de la sortie de la crise économique actuelle.

Nous devons expliquer qu'une transition industrielle tirée par la lutte contre le changement climatique peut être un avantage concurrentiel qu'on a intérêt à pousser à fond.

Au **niveau mondial, la course de vitesse** vers une transition écologique de l'industrie et de nouvelles filières industrielles (dans l'automobile, les énergies renouvelables, les biocarburants de deuxième génération...) a déjà commencé. La **Corée du Sud** consacre 80% de son plan de relance (38 mds d'euros, 3% du PIB) à l'environnement et veut être leader des technologies vertes (objectif de 25 % du marché mondial en 2050). Les **Etats-Unis** engagent une reconversion économique et géostratégique sur la base des investissements de la relance liés au climat. Avec pour objectifs : l'indépendance énergétique, la création de 2 à 2,5 millions d'emplois non délocalisables, la relance des exportations sur la base d'une économie décarbonée. La **Chine** n'est pas en reste et chiffre à 8% du plan de relance (400 mds d'euros) les dépenses finançant la réduction des émissions de GES et les énergies renouvelables. Dans l'éolien, la Chine est le premier marché mondial et fournit depuis 2007 plus de 56% des équipements mondiaux ; dans le solaire, ce pays est le premier producteur mondial de modules photovoltaïques et c'est un acteur incontournable dans le domaine des voitures électriques grâce à ses investissements réalisés dans les batteries.

Et, comme le remarque Nicholas Stern, on ne saurait comparer les démarches européenne et américaine même si UE et USA consacrent la même part de leur plan de relance à l'environnement (14% pour l'UE, 13% pour les USA). La démarche des Etats Unis est cohérente et massive ; dans l'UE, on agit pays par pays et on cherche à asseoir sa compétitivité future au détriment de ses voisins... La **France** est à la traîne : son plan de relance (1,5% du PIB) est, avec celui de l'Italie, le moins volontariste de tous les pays de l'OCDE. La part consacrée au développement durable est microscopique : 600 millions d'euros soit 2% du Plan.

■ **Cette politique industrielle passe par une politique de recherche et d'innovation ambitieuse.**

En matière de R&D en Europe, nous sommes à 1,8% du PIB européen, il faudrait au moins parvenir à 3% !

Le MoDem doit continuer de porter sa proposition de mener une véritable politique de recherche européenne en doublant le budget européen de la recherche et en instaurant une aide pratique au dépôt de brevets.

La Corée du Sud a détrôné la France à la 4^e place du dépôts de brevets en 2007 et la Chine a rejoint la France et le Royaume-Uni alors qu'en 2003 elle déposait 4 fois moins de brevets...

Les Etats-Unis ont relancé l'Arpa (Advanced Research Project Agency) mise en place en 1957 pour rattraper les Russes dans la conquête de l'espace. L'Arpa-E (E pour Energie) regroupe 120 scientifiques et gère 43 mds de dollars de R&D verte. Acteurs publics et privés travaillent ensemble sur des projets de recherche communs dans des domaines aussi variés que les nouvelles générations de piles pour les voitures électriques ou la capture et le stockage du carbone.

L'Europe a fait Airbus, Ariane, et maintenant Galileo.

Aujourd'hui, face à l'urgence climatique, la période est propice à d'autres programmes de recherche dans les domaines énergétiques, par exemple en faveur des énergies renouvelables, de la captation du CO2.

En effet, la production d'électricité au niveau mondial reste dominée par la combustion du charbon qui représente 40% du total. C'est donc un vrai enjeu de trouver rapidement un dispositif convaincant de capture et de stockage du carbone émis par les centrales électriques au charbon. L'UE, qui a prévu de financer 9 projets d'unités de démonstration, a besoin de renforcer ce type d'initiatives.

En France, comme le souligne l'expert Guillaume Sainteny, il convient d'abord de **développer la R&D dans les secteurs à forte croissance potentielle** dans lesquels notre pays est peu présent : **énergies renouvelables, stockage de l'énergie, dépollution des sols, technologies préventives**... Les écoentreprises françaises sont en effet trop peu spécialisées dans ces technologies, les plus intéressantes du point de vue environnemental et économique.

■ **Cette politique industrielle ne se limite pas à la R&D et réclame aussi des investissements importants permettant de déployer des technologies déjà existantes.**

Le logement et les bâtiments en sont un excellent exemple. Une révolution énergétique est nécessaire dans ce secteur. Et avec des techniques éprouvées, il est possible d'améliorer de + de 60% le bilan énergétique d'un bâtiment. Ce sont donc des investissements rapidement rentables, sur le plan économique, environnemental mais aussi social.

Le secteur du BTP pourrait ainsi contribuer à la relance en se reconvertissant dans le bâtiment vert.

Le MoDem a proposé lors des élections européennes une mise aux normes durables des bâtiments. On pourrait faire de la construction et de la réhabilitation des logements aux normes environnementales un secteur d'excellence européen.

Or de l'avis même de Philippe Maystadt, président du groupe BEI (Banque européenne d'investissement), « *l'efficacité énergétique dans les bâtiments est le parent pauvre de la relance* » en Europe.

L'ancien député européen Jean-Marie Beaupuy¹, tête de liste du MoDem dans la Région Centre, rappelait lors d'un débat au Parlement européen que 30 millions de logements en Europe ont des fuites dans le toit et de l'humidité dans les murs. En allouant 4% des fonds du FEDER en faveur d'investissements en efficacité énergétique et en énergies renouvelables – c'est le sens d'un rapport voté par le PE - l'Europe va remédier à la situation pour un million de logements. Ces travaux, s'ils sont conduits, créeront 250 000 emplois, permettront d'économiser 40 millions de tonnes de CO2 et réduiront la facture énergétique de chaque famille de 450 euros par ans. C'est donc dire l'importance de ce type de décision, en particulier sur le plan social. La réduction de la facture énergétique permet de réduire l'ampleur de la pauvreté énergétique.

La Confédération européenne des syndicats demande d'ailleurs le lancement d'un programme spécifique de rénovation du logement social.

Là encore, la France n'est pas à la hauteur : dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, le plan alloue 100 millions d'euros pour la rénovation thermique de 50 000 logements modestes. Cela fait 2 000 euros par logement alors que le Grenelle fixe le budget nécessaire à 20 000 euros, 10 fois plus.

Notons que le Parlement européen a voté le 23 avril 2009 en première lecture la révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments. Selon ce texte, à partir du 1^{er} janvier 2019, les bâtiments construits dans l'UE devront être « zéro énergie » c'est-à-dire produire autant d'énergie qu'ils en consomment. Le texte demande aussi aux Etats de mettre en place des incitations financières ou fiscales en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments.

Dans la perspective des élections régionales, le MoDem doit être à la pointe des propositions en faveur du **transport durable**. Dans ce domaine comme dans d'autres évoqués dans cette contribution, **les initiatives à mener au niveau territorial sont fondamentales car les territoires sont les premiers impactés par les pollutions.** Et seule l'expérience réussie d'un autre mode de vie peut amener les populations à accepter les changements nécessaires.

La priorité devrait être accordée aux projets écologiques comme le transport combiné rail-route et les voies navigables. On parviendra à un rééquilibrage rail-route en internalisant les coûts externes du transport routier.

Là aussi, le plan de relance français ne va pas dans le bon sens : il investit encore et encore dans le transport routier avec 3 nouvelles autoroutes, en contradiction avec le Grenelle, qui a conclu à la fin de l'extension du réseau autoroutier.

Seuls 300 millions d'euros sont débloqués pour la rénovation des voies ferrées alors que 4 mds seraient nécessaires pour remettre à niveau un réseau menacé de vétusté.

Quelques remarques sur **l'automobile**. Le Paquet Energie-Climat fixe l'objectif d'atteindre un niveau moyen d'émission de CO2 de 120g/km pour l'ensemble de l'industrie automobile d'ici 2012 (contre 160g/km actuellement).

¹ Cf. son livre « Bâtir des villes durables – Bonnes pratiques et financements européens ».

Dans ce contexte une initiative « voiture verte », financée à hauteur de 5 mds d'euros par la BEI, l'UE, l'industrie et les Etats est prévue au niveau européen pour financer des innovations technologiques.

Mais on peut regretter que dans un secteur aussi critique que celui de l'industrie automobile, l'UE n'ait pas lancé un plan européen de relance favorisant ce type d'investissements. La crise de l'automobile correspond à un changement de modèle industriel et récemment, l'économiste Jean Peyrelevade regrettait la **faiblesse du plan français**, 600 millions d'euros, c'est « infinitésimal », selon lui, par rapport à la taille et à l'importance de cette industrie et, ajoutait-il, on n'a pas pensé les nécessaires actions de formation-emploi-reconversion.

Enfin, agir dans ces domaines - le bâtiment, les transports - signifie faire des économies d'énergie qui sont aussi un moyen extrêmement efficace de renforcer notre sécurité énergétique en limitant la dépendance à l'égard de la Russie et du Moyen-Orient.

■ Dans le cadre d'un renouveau industriel, notre Mouvement doit également plaider en faveur d'investissements massifs dans les **énergies renouvelables**.

Dans ce domaine, il est possible de mettre en œuvre rapidement les dispositions du Paquet Climat-Energie, de l'anticiper. Trois illustrations concrètes :

Les Etats pourraient sans tarder établir leur plan d'action national, sans attendre la date du 30 juin 2010, afin de donner des indications aux opérateurs concernés. De même, pourraient-ils ne pas attendre fin 2012 pour mettre en place la garantie de qualification des installateurs d'équipements fixes (panneaux solaires, pompes à chaleur...). Enfin, pourquoi ne pas publier le plus rapidement possible les règlements concernant les prescriptions relatives à l'isolation des bâtiments et à la promotion des énergies renouvelables sur le lieu de consommations (chauffe-eau solaire, chaudières à biomasse...) afin de stimuler les filières professionnelles concernées.

L'émergence d'une industrie puissante dans le domaine des énergies renouvelables entraînerait la création de très nombreux emplois qualifiés.

Le rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement « Emplois verts : pour un travail décent dans un monde durable à faibles émissions de carbone » montre que le secteur des énergies renouvelables produit déjà plus d'emplois que celui des combustibles fossiles. Les **Etats-Unis** ont engagé une politique volontariste dans ce domaine (crédits d'impôt) et le ministère de l'Energie prévoit, par exemple, que d'ici 2030, l'éolien pourrait fournir 1/5 de l'électricité des USA (contre 2% aujourd'hui). Cela nécessiterait 500 mds d'investissement et créerait plus de 3 millions d'emplois comme le souligne Corinne Lepage dans son livre « Vivre autrement ». La Chine projette de produire 100 GW d'électricité éolienne en 2020 (contre 12 aujourd'hui).

La **France** semble au contraire freiner le dynamisme naissant de l'éolien, au risque de ne pas atteindre la part de 23% d'énergies renouvelables dans sa consommation énergétique en 2020 comme elle s'y est engagée dans le Paquet Climat-Energie.

Exemple révélateur : sur les 2,5 mds d'euros supplémentaires d'investissements d'EDF, dans le cadre du Plan de relance, seuls 10% sont consacrés aux énergies renouvelables. On continue à investir dans rapport de 90-10 en faveur des énergies traditionnelles. Dans ce schéma, on reste condamné au saupoudrage.

■ En + de la R&D, des investissements dans les domaines cités ci-dessus, il y a un autre volet de cette nouvelle politique industrielle qu'il ne faut pas négliger, c'est **la normalisation et la politique appliquée aux produits**.

Il est très important de continuer à élever les exigences environnementales de certains produits : ce faisant, on exclut les plus dommageables et on réduit du même coup les émissions. (par ex. interdiction des ampoules à filament par le gouvernement australien). Il faut développer les labels environnementaux et l'étiquetage afin d'orienter les choix des consommateurs vers une plus grande sobriété énergétique.

► **Ce nouveau industriel réclame un financement de long terme**, la création d'incitations et de garanties publiques pour encourager l'investissement privé. Un système de garantie publique pourrait par exemple être proposé sur les crédits consentis par les banques. Il faudrait aussi développer le capital-risque orienté vers les start-up agissant dans l'économie verte. Une part de l'emprunt d'Etat devrait servir à créer un fonds de capital-risque à cet effet, propose Guillaume Sainteny.

A signaler, l'initiative du groupe BEI de créer un fonds destiné à apporter des quasi-fonds propres avec la Caisse des Dépôts et Consignations française, la KfW (Kredit Anstalt für Wiederaufbau) allemande, la CDP (Cassa depositi e prestiti Spa) italienne et l'ICO (Instituto de Credito Oficial) espagnol dans le but de constituer à terme un fonds de dimension paneuropéenne pour financer des projets en mobilisant aussi de l'equity. Ce faisant, la BEI initie une finance long terme favorable à l'investissement productif. Il faut espère que cet exemple fasse école.

► **Ce nouveau industriel associé à la lutte contre le changement climatique doit s'articuler un investissement social massif.**

Réussir cette transition vers une économie du développement durable nécessite un volet social et en premier lieu la formation des hommes au fait des enjeux environnementaux, des évolutions techniques, des technologies de l'innovation.

Il faut donner la **priorité au financement de l'éducation et de la formation tout au long de la vie**, comme l'a proposé le MoDem dans son programme pour les élections européennes. L'Europe doit se mobiliser autour du défi du développement des compétences et de la préparation de meilleurs emplois. Il faut requalifier, anticiper et cogérer les transitions. L'UE doit investir massivement dans le renforcement des compétences, mettre en place **des programmes communautaires de requalification et de développement des compétences** en mutualisant les coûts.

Les formations mises en place doivent donner lieu à des qualifications reconnues au niveau européen

Le MoDem a proposé lors des élections européennes d'**orienter les financements des fonds sociaux européens vers la formation aux nouveaux métiers du développement durable.**

Il faut aussi **des mesures de soutien aux ajustements nécessaires** pour les travailleurs des secteurs ou des régions affectés par les mesures liées au changement climatique, destinées à limiter les émissions, compte tenu des restructurations et des transformations qu'elles provoqueront.

Des Etats seront plus touchés que d'autres par les mutations nécessaires - par ex. la Pologne - et il faudra que la solidarité européenne s'exerce réellement.

Des **fonds de transition professionnelle** financés par les entreprises et gérés par les partenaires sociaux pourraient être créés, sur le modèle de ceux existant en Suède.

La CFDT avance l'idée d'un **nouvel instrument de transition professionnelle** financé sur une partie des enchères sur les quotas d'émissions de CO2.

Comme l'a remarqué fort justement Vladimir Spidla, commissaire européen à l'Emploi, aux Affaires sociales et à l'Égalité des chances « *les subsides et dégrèvements fiscaux pourraient tous être potentiellement utilisés comme outils d'intégration sociale* » (Les Echos, 13 août 2009) et nous devons réfléchir, plaide-t-il, « *sur la manière d'intégrer des solutions aux inégalités sociales dans les politiques de lutte contre les changements climatiques (...) intégrer les objectifs d'équité sociale* ».